

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial....01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 882 - page 55

60 - Oise

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de l'Oise.

ASSOCIATION DES VICTIMES DES ATTENTATS DE OUAGADOUGOU DU 15 JANVIER 2016.

Objet : offrir un cadre fédérateur pour permettre aux victimes et aux proches de victimes des attentats de Ouagadougou du 15 janvier 2016 de se rencontrer, d'échanger, de s'entraider et d'agir ; apporter un soutien à ces victimes et proches de victimes, notamment en permettant de recenser les besoins et les difficultés ; accompagner dans la défense de leurs droits et intérêts auprès des pouvoirs publics, du Fonds de garantie (FGTI) et tout organisme ; agir pour la manifestation de la vérité sur toutes les circonstances, causes et responsabilités dans la survenance des attentats, que cela soit dans un cadre judiciaire ou extra judiciaire ; veiller à la pleine et juste réparation de l'ensemble des préjudices subis, dans le respect des choix de chacun ; assurer un retour d'expérience et contribuer ainsi à l'amélioration de la prise en charge et de l'accompagnement des victimes et proches de victimes, dans l'urgence et dans la durée ; contribuer à toute réflexion et action s'inscrivant dans la lutte contre le terrorisme ; mener toute action mémorielle et de communication pour que ces attentats et ces victimes ne soient pas oubliés.

Siège social : 13, rue Alfred Dancourt, 60000 Beauvais.

Date de la déclaration : 20 juin 2016.